
COMMUNE DE SOLEYMIEUX

CONSEIL MUNICIPAL DU :25 Novembre 2010

Session ordinaire

PRESENTS : JAYOL Jean Louis ; QUAIREL Yves ; CLAVIER Jean ; ROLLE Bruno ; RONZIER Julien ; CREPET Jean Claude ; DUMAS Jean marc ; MALLARD Annie ; PHALIPON Gérard ; ; POYET André ; ; Rolle Nathalie ;

EXCUSE (E) S: POYET Annick

ABSENT (E) S ; VIAL Philippe

Secrétaire de séance : A Mallard

ORDRE DU JOUR :

RPI

- RPI (point sur les horaires d'école).
- Cr réunion groupe " accueil" (lancement micro -crèches)
(8/12 . Colis ...)

CCAS

8 décembre ;colis et repas des anciens

VOIRIE

Finalisation programme 2011 suite à proposition de subvention du CG

ASSAINISSEMENT

Approbation lancement étude extension lagune du GOT

DIVERS

- CR réunion commission économique (création d'un groupe de travail)
- Point sur marché
- demande de jumelage

Le Maire donne lecture du CR du conseil du 8 Juillet 2010 qui est approuvé à l'unanimité.

SOCIAL ET RPI

RPI :

Horaire d'école :

Problème au niveau des horaires des deux écoles. Le démarrage des cours et la sortie des cours sont décalés de 5 minutes entre l'école de Soleymieux et St Jean, pour permettre aux familles qui ont des enfants scolarisés sur les 2 communes de récupérer leurs enfants dans les temps. A ce jour on assiste à une dérive, qui oblige les enseignants de St Jean, à attendre les familles parfois 15 minutes, au lieu des 5 prévues initialement. Un groupe de travail s'est constitué pour étudier un aménagement différent de ces horaires. Plusieurs pistes sont envisagées mais une modification des horaires aurait un impact plus ou moins bénéfique sur l'ensemble des services annexes (périscolaire, bus, cantine). Il faut donc être prudent et peser les avantages et inconvénients de tels changements avant de revoir quoi que ce soit.

La liste des familles concernées est facile à établir, et un courrier va leur être adressé afin de les sensibiliser. De leur côté, les enseignants de Soleymieux vont quant à eux faire des efforts pour libérer les enfants aux heures réglementaires.

On ne peut rien faire de plus pour cette année, car il est impossible de modifier les horaires de passages du bus en cours d'année scolaire.

MICRO-CRECHE :

Réunion du groupe de travail à la communauté de communes. Il en ressort les décisions suivantes :

- Visites prévues de 2 établissements (courant décembre/janvier).
- Rédaction d'un courrier explicatif de ce qu'est une micro-crèche, qui sera adressé aux familles de la com com, accompagné d'un questionnaire pour connaître leur sentiment sur ce type de structure et leur volonté ou non de l'utiliser.
- Prise de contact avec une association du type (familles rurales, admr...) qui pourrait être la structure porteuse, dans la gestion du fonctionnement de l'établissement.
- La com com devrait inscrire une ligne propre à ce projet sur le budget primitif de 2011.

Comme le préconisait le rapport de la CAF, c'est d'abord sur le secteur de ST MAURICE EN G que se porteront les efforts. Ceci pourrait servir de site pilote avant d'élargir le projet à d'autres communes dont la notre dans les années à venir.

CCAS :

Repas et colis des séniors :

Jusqu'à présents, les personnes de 75 ans et plus étaient invitées à un repas en début d'année, et bénéficiaient également d'un colis « cadeau ». Le CCAS souhaite modifier la formule et permettre aux personnes concernées de choisir entre l'un ou l'autre. Cela permettra de proposer un colis plus conséquent aux personnes qui auront opté pour le colis, ou alors de bénéficier d'un menu moins « ordinaire » pour les autres. Un courrier a été adressé aux personnes de cette tranche d'âge pour leur expliquer la démarche et leur demander de se prononcer sur leur choix.

8.12 : La soirée du 8.12 est reconduite cette année encore. Tout est prêt pour une bonne soirée. RDV donné à la population à 19h.

VOIRIE

L'enveloppe de dépense subventionnable du Conseil général n'étant pas suffisante, le conseil décide de reporter à l'année prochaine la réfection de la route du Pont des Everts. Le programme voirie 2011 est donc le suivant :

Annezieux/Pont de Molley pour un montant HT de 13976 Euros
Chemin Mallard un montant HT de 17104 Euros

ASSAINISSEMENT

Le conseil après en avoir délibéré, autorise Mr le Maire à lancer la procédure concernant le marché d'étude de l'extension de la lagune du GOT

OGEC

CR est fait de l'assemblée générale qui a eu lieu le 19/11 .

COMMISSION ECONOMIQUE

CR est fait de la dernière réunion. Un groupe de travail est créé afin d'étudier la demande de la CC concernant les éventuelles possibilités en matière de zone artisanal sur la commune.

Les membres du groupe de travail sont :

JC Crepet ; André Poyet ;G. Phalippon ;JL Jayol

DIVERS

Le conseil, après en avoir délibéré autorise le Maire à faire l'acquisition de chaine à neige pour équiper le tracteur de D Clavier ,en charge du déneigement pour la commune.

Lecture est faite par Mr le Maire d'un courrier du responsable du village de Dialagnol au Sénégal (village dont s'occupe l'association Soleygnol dont le siège est à Soleymieux).

Cette personne souhaiterait favoriser les échanges entre nos deux villages .

Marché hebdomadaire

De nouveaux commerçants ont été trouvés et leur nombre sera bientôt suffisant pour mettre en place cette opération.

Fin de la séance